

Procédure de conduite à tenir en cas de malaise ou d'accident du travail

PROTEGER



Mettre la personne et l'environnement de travail en sécurité.

Se protéger et protéger les autres

Informez un manager

ALERTER



Agent SST de votre site

15 – SAMU

112 – Zone sans réseau –
n° d'appel européen

Informez un agent SST présent sur le site pour assurer une surveillance jusqu'à l'arrivée des secours.

Toujours être accompagné d'un agent SST dans la mesure du possible avant d'appeler le SAMU.

Contactez immédiatement le SAMU au 15 pour une orientation médicale.

NE PAS RACCROCHER EN PREMIER

SECOURIR



Gestes de 1^{ers} secours (pratiqués dans l'idéal par un SST)

Suivre les indications du SAMU

Si le SAMU décide d'intervenir → Organiser l'arrivée et le guidage des secours

Si le SAMU décide de ne pas intervenir → organiser le transfert de l'agent, il ne doit jamais repartir seul

- En priorité faire appel à la famille
- Si non, faire appel à un taxi conventionné CPAM :
 - Taxis Heitzler – 06 52 84 35 48 – NEUF-BRISACH
 - Taxi Algo - 06 32 92 35 39 - ALGOLSHEIM
 - Central Taxis - 06 09 42 76 58 - FESSENHEIM

ARRÊT CARDIAQUE

1 APPELEZ LES SECOURS
2 MASSEZ
3 DÉFIBRILLEZ
4 ATTENDEZ LES SECOURS

Géo'DAE
BASE NATIONALE
DES DÉFIBRILLATEURS

SCANNEZ-MOI
POUR TROUVER UN
DÉFIBRILLATEUR

Prévenir la direction des RH dès que possible pour les démarches administratives